

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 176/2022

A la Société ECHELLE CONSTRUCT

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/GG/MT/LOT2/CGPMP/CAB.PROGOUK/K.OR/2021, conclu avec le Gouvernorat de la Province du Kasaï Oriental, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million deux cent septante-quatre mille huit cent vingt-cinq, sept centimes (USD 1 274 825,07) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 18/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

2.5

Sceau de l'Etablissement

Directeur Administratif et Financier

Raymond M. YUMBA
Directeur Général a.i.